



**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES (FDT)**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Pour la période du

1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

19 juin 2019



1. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

1. Mise en contexte

En avril 2015, le Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds provient d'une entente signée entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la MRC de L'Érable. Le FDT remplace divers fonds que recevait la MRC de L'Érable et constitue une enveloppe unique régionale.

La MRC de L'Érable a donc la responsabilité d'assurer la gestion du Fonds de développement des territoires que lui délègue le ministère. Ce dernier a confirmé un montant de 945 563 \$ pour l'année 2018-2019.

Afin de bien gérer ce fonds, le conseil de la MRC de L'Érable a adopté, le 14 février 2018, ses priorités d'intervention 2018-2019 du FDT (résolution A.R.-02-18-14360) :

- la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines social, culturel, touristique et agroalimentaire;
- le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC par l'aide financière à des projets locaux et à l'échelle de la MRC par le maintien des paramètres établis dans le cadre du pacte rural;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et récréotouristique et la mise en œuvre d'ententes sectorielles avec des ministères ou des organismes du gouvernement et le soutien aux équipements supralocaux;
- la diversification et le développement de l'écosystème de la région de L'Érable dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire, contrer la baisse démographique, la pénurie de main-d'œuvre et maintenir les services à la population.

Les diverses politiques reliées au Fonds de développement des territoires (FDT) ont été reconduites par la MRC de L'Érable :

- *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* (résolution A.R.-03-18-14395);
- *Politique de soutien aux entreprises* (résolution A.R.-03-18-14396)

Ces politiques peuvent être consultées sur le site web de la MRC de L'Érable au <http://www.erable.ca/mrc/administration/fonds-de-la-mrc>.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2018-2019

Des priorités d'intervention sont établies annuellement par la MRC de L'Érable, et ce, afin de favoriser le développement du territoire et de ses communautés.

A) PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Un montant de 88 550 \$ du FDT a été attribué afin de réaliser les mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire. Ces actions consistent notamment au suivi et à la mise en oeuvre du schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Érable et le développement de la géomatique.

La conformité des plans et des règlements d'urbanisme des municipalités, le soutien technique et professionnel aux municipalités locales en matière d'aménagement du territoire, le soutien aux municipalités par des outils de géomatique et une cartographie appropriée (maintien à jour des matrices graphiques), la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé font partie des mandats de la MRC.

La dernière année aura donné le coup d'envoi des premiers travaux visant la réalisation du plan régional des milieux naturels humides et hydriques soit les premières évaluations des caractéristiques de ces milieux.

L'autorisation de la CPTAQ de mettre en place un projet pilote afin de favoriser la réalisation de projets agricoles à temps partiel ou à temps plein représente un atout pour la MRC de développer le milieu agricole. Elle a donc déclenché diverses actions pour faire connaître à la population cette nouvelle possibilité de créer un projet d'affaires agricole :

- dévoilement du logo Ferme 59 et du site Internet ferme59.ca
- élaboration d'un plan de communication qui sera déployé en 2019-2020
- six présentations du projet Ferme 59 dans les écoles, regroupements ou municipalités
- tournage par l'équipe de l'émission La Semaine verte
- dépôt d'une demande de subvention pour le projet communauté de fermiers auprès du Programme Laboratoires d'innovations bioalimentaires du MAPAQ.

Les promoteurs souhaitant s'établir bénéficient d'un soutien technique personnalisé afin d'assurer la viabilité des projets et de cibler les endroits favorables pour les cultures ou les élevages souhaités.

La communauté de fermiers de L'Érable, formée des 11 municipalités, vise à créer un milieu de vie axé sur l'implication du milieu afin de favoriser l'établissement de nouveaux arrivants sur le territoire.

En 2018, dix dossiers en lien direct avec Ferme 59 ont été déposés au comité d'analyse et six d'entre eux ont été recommandés à la MRC et aux municipalités concernées.

Dans L'Érable, on cultive l'harmonie du territoire

B) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le FDT sert également à financer les ressources en place afin de maintenir et de maximiser l'assistance technique au développement de l'entrepreneuriat. Un montant de 456 357 \$ a été attribué pour la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines manufacturier, commercial, social, culturel, touristique et agroalimentaire notamment par le financement d'une équipe de professionnels ainsi que la poursuite du positionnement du territoire.

Les services de développement économique sont publicisés sous l'appellation «*Développement économique de L'Érable*» alors que ceux reliés au tourisme et à la culture sont connus sous le nom de «*L'Érable TOURISME et CULTURE*».

1. La promotion et le soutien à l'entrepreneuriat

Développement économique de L'Érable (DEL) œuvre dans le cadre du Plan stratégique de développement adopté le 21 juin 2017 pour la période 2017-2020. Ce plan mobilise les ressources professionnelles derrière les six priorités suivantes :

- accroître le développement et l'occupation de la zone agricole à partir de la vision du PDZA ;
- favoriser le démarrage, la pérennité et la croissance des entreprises dans le contexte de l'écosystème de la MRC ;
- favoriser la mise en valeur de la personnalité du territoire par la culture, le tourisme et l'entrepreneuriat ;
- développer des communautés entrepreneuriales favorisant l'épanouissement des jeunes, des familles et des aînés ;
- valoriser le milieu pour agir sur le sentiment d'appartenance et la mobilisation des citoyens et des organisations ;
- améliorer en continu la performance organisationnelle de la MRC.

L'objectif de la MRC est de consacrer des sommes destinées à l'embauche de ressources afin de créer un effet levier sur l'économie du territoire. Les promoteurs provenant de tous les secteurs d'activité ont accès à divers services :

- accompagnement technique et financier (plan d'affaires, prévisions financières)
- formation, référencement à des ressources spécialisées, réseautage, et suivi des entreprises
- mentorat d'affaires
- recherche de financement
- support à l'implantation et à la relocalisation
- collaboration et implication à des projets structurants pour la région
- soutien à la commercialisation et l'industrie touristique
- promotion et développement touristique et culturel.

Une collaboration avec Emploi Québec permet aussi d'offrir le programme Soutien aux travailleurs autonomes. Huit promoteurs ont été acceptés sur ce programme en 2018, afin de développer leur projet d'entreprise.

Quatorze formations ont été tenues à l'intention des entreprises des divers secteurs de l'activité économique. Les entrepreneurs se sont outillés en acquérant des connaissances dans différents domaines des affaires. L'équipe de conseillers organise des formations répondant aux besoins des entrepreneurs. D'autres activités sont également proposées afin d'aiguiller les entrepreneurs sur différents sujets, dont les Midis-conférences, tout en favorisant le réseautage entre entreprises.

Le mentorat d'affaires est également un service offert aux entrepreneurs qui partagent les acquis d'un mentor en entrepreneuriat. Ce service a profité, en 2018, à 18 mentorés qui ont utilisé le service de l'un des neuf mentors bénévoles ouverts à partager ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin de développer ses aptitudes entrepreneuriales et son leadership. Au cours de l'année, 71 rencontres mentor-mentoré ont eu lieu. L'année 2018 s'est clôturée avec 13 mentorés provenant de neuf entreprises.

La MRC assume également la gestion du Fonds local d'investissement (FLI) qui permet d'aider financièrement les entreprises, nouvelles ou existantes, afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire. Cet outil financier est complété par le Fonds local de solidarité (FLS). Ils permettent à la MRC de soutenir la réalisation de projets d'entreprise sur le territoire afin de :

- créer et soutenir des entreprises viables
- financer le démarrage, l'expansion, la consolidation et l'acquisition d'entreprises
- supporter le développement de l'emploi
- contribuer au développement économique du territoire de la MRC.

En 2018, la MRC a déboursé 1 294 500 \$ sous forme de prêts et de subventions à des entreprises du territoire contribuant à des investissements de 7 370 957 \$. Ces fonds ont permis la création, l'expansion ou la consolidation de 18 entreprises qui ont créé ou maintenu 324 emplois sur le territoire de la MRC de L'Érable. Sept entreprises ont ainsi bénéficié d'un prêt du volet «Offensive de financement» pour un total de 685 0000 \$. Ce volet du FLI a été ajouté en 2017 à la *Politique de soutien aux entreprises* et est dédié au secteur manufacturier. Au 31 décembre 2018, le portefeuille de prêts de la MRC comportait 118 dossiers actifs soit 75 dossiers FLI et 43 dossiers FLS dont la MRC assume la gestion. Ce résultat représente une augmentation de 20 %.

Le *Fonds de développement des entreprises en économie sociale* a apporté son soutien à ORAPÉ (Organisme de Récupération Anti-Pauvreté de l'Érable) pour un projet d'agrandissement de ses installations. La MRC, outre une subvention, a appuyé le projet pour un prêt très avantageux issu du volet FLI-Économie sociale.

La compilation des données de Développement économique de L'Érable démontre que, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, 130 dossiers ont été traités auprès de 120 entreprises. Quarante-cinq de ces dossiers impliquaient des investissements évalués à 14 932 238 \$ qui ont permis de créer et de maintenir 401 emplois. Le personnel de DEL intervient également auprès des entreprises pour des conseils et du soutien dont le temps d'intervention est restreint, et rencontre de nombreuses personnes désirant démarrer une entreprise et qui finalement ne donne pas suite à leur projet. Ces «dossiers» ne sont pas calculés dans le nombre de dossiers traités, ils représentent tout de même plus de 97 interventions de moins de trois heures.

D'autre part, la MRC a réservé un montant de 30 000 \$ du Fonds agroalimentaire de L'Érable pour le déploiement du plan d'action de la stratégie marketing pour le projet pilote de l'Article 59 dans le but de réaliser divers projets, dont un plan de communication agroalimentaire de Ferme 59, du soutien pour la mise en marché des produits locaux sur le territoire accompagné de diverses publicités ciblées afin d'atteindre la clientèle.

Dans L'Érable, on cultive l'entrepreneuriat

2. Le soutien à l'économie touristique et culturelle

Depuis sept ans, les volets touristique et culturel de la MRC de L'Érable sont installés au Carrefour de l'érable qui est devenu le lieu d'accueil et de rassemblement notamment par la présence de «La Maison créative et rurale Armand Vaillancourt», inaugurée en mai 2017. La population est invitée à venir découvrir les créations des artisans de la région et les produits locaux de nos producteurs à ce, à travers la vitrine régionale des produits agroalimentaires et des métiers d'art tout en profitant des activités proposées.

Le FDT soutient cette ouverture sur la communauté culturelle et touristique en supportant ce lieu d'animation qui est opérationnel toute l'année et héberge le bureau d'information touristique. Son

mandat est de bien accueillir la clientèle touristique, faire connaître les attraits et ainsi susciter la prolongation des séjours sur le territoire de L'Érable. Les visiteurs peuvent également découvrir les artistes de la région en faisant un détour par la salle d'exposition. D'ailleurs, l'entente de développement culturel permet la tenue de diverses activités à la Maison créative et rurale Armand Vaillancourt.

Pour l'année 2018, 726 actes de renseignements ont été prodigués par le personnel du Bureau d'information touristique. De plus, douze visites guidées du circuit des Éoliennes de L'Érable ont été offertes pour cette deuxième année.

Globalement, l'offre de service repose sur cinq éléments soit la promotion, la commercialisation l'accueil, l'information touristique et le soutien aux promoteurs. Plus précisément, les actions priorisées se déclinent comme suit :

- réaliser des outils servant à la promotion, la commercialisation et l'information touristique et en assurer la distribution.
- assurer la mise à jour de la section tourisme et culture du site Internet de la MRC de L'Érable.
- mettre sur pied une campagne de publicité et de promotion, notamment sur Facebook, basés les activités et attraits touristiques et culturels.
- être présent sur les médias sociaux afin de partager les activités ou événements culturels et touristiques.
- travailler en complémentarité avec les différents intervenants touristiques et culturels en les soutenant dans leurs actions.
- soutenir les promoteurs des secteurs culturels et touristiques qui ont besoin de conseils et/ou de référencement.

Les conseillers touristique et culturel partagent aussi leur expertise avec le personnel de Développement économique de L'Érable dans le développement de projets touristiques et culturels pilotés par des promoteurs.

Dans L'Érable, on cultive l'accueil et la création

3. La poursuite du positionnement du territoire

La stratégie « On vise dans le 1000 » 2015-2020 a donné lieu à des résultats appréciables dans sa quatrième année de mise en oeuvre. Au cours de ces années, 846 nouveaux citoyens ont été accueillis dans la MRC de L'Érable. La collecte des données sur les avancées pour chacune des 25 pistes d'action contenues dans la stratégie a été présentée au comité de suivi de la stratégie en janvier 2019.

Différentes actions sont réalisées afin d'attirer de nouveaux citoyens, contribuer au bien-être des résidents actuels, accentuer la connaissance de l'image de marque « L'Érable, Terre de créativité » et accroître le sentiment d'appartenance et de fierté régionale :

- Création du comité en immigration de L'Érable
- Étroite collaboration des ressources en place qui travaillent en recrutement/attraction avec l'agent pivot d'Impact Emploi de L'Érable embauché en cours d'année;
- Embauche d'une conseillère au développement des communautés dont le principal mandat est d'accompagner les municipalités dans le renouvellement de leur politique familiale et MADA.
- Tenue d'une rencontre portant sur le logement afin de répondre aux besoins des entreprises et des nouveaux travailleurs, notamment les travailleurs immigrants. Elle a permis de connaître les réalités des entreprises, des municipalités et des promoteurs immobiliser et de stimuler les projets.
- Diffusion des dernières nouvelles et des activités à venir sur le site Internet avec une présence active sur les réseaux sociaux.

D'autre part, *L'Érable terre de créativité*, l'image «corporative» de la région, est toujours véhiculée par divers outils de communication, et elle est accompagnée de diverses déclinaisons débutant par «*on cultivate...*».

Dans L'Érable, on cultive la fierté de notre territoire

C) DÉVELOPPEMENT RURAL / PACTE RURAL

Afin de soutenir les milieux ruraux dans leurs efforts d'être des lieux de vie et de travail dynamiques, la MRC de L'Érable avait décidé de «transformer» les sommes dédiées au pacte rural au volet projets structurants du FDT. Un montant de 384 830 \$ du FDT a été alloué au soutien des projets locaux. Le solde du «Fonds FDT-Pacte rural» est reporté d'année en année pour la réalisation des projets déposés.

En 2018-2019, un montant de 416 289 \$ pour la réalisation de 14 projets dans le cadre du FDT-Pacte rural a été approuvé par le conseil des maires. Ce fonds agit comme levier pour la réalisation de différentes initiatives du milieu.

Promoteur	Titre du projet	Montant octroyé	Coût estimé
Municipalité Laurierville	Rénovation de la bibliothèque municipale	8 000 \$	10 000 \$
Municipalité Inverness	Aménagement d'un parc de jeux pour les 0-12 ans	20 000 \$	30 000 \$
Comité de développement économique d'Inverness	Structuration de l'industrie touristique d'Inverness	45 000 \$	156 918 \$
Municipalité Villeroy	Panneau d'affichage électronique et enseigne lumineuse	18 798 \$	23 496 \$
Municipalité Villeroy	Amélioration de la patinoire et du parc pour enfants	89 277 \$	111 596 \$
Municipalité Plessisville Paroisse	Surface dek hockey (Domaine Somerset)	11 569 \$	14 469 \$
Municipalité N-Dame-de-Lourdes	Aire de repos intergénérationnelle	11 378 \$	20 473 \$
Résidence Provencher (Laurierville)	Aménagement extérieur – phase 2	9 976 \$	12 470 \$
Municipalité Laurierville	Enseigne numérique	20 776 \$	25 970 \$
Municipalité Ville de Plessisville	Parc canin	21 468 \$	26 834 \$
Municipalité Plessisville Paroisse	Jeux d'eau – Domaine Somerset	60 822 \$	84 446 \$
Municipalité Plessisville Paroisse	Jeux d'eau – Parc des Petits braves	60 825 \$	86 642 \$
Municipalité de Villeroy	Rideaux salle Firmin-Roy	8 012 \$	23 570 \$
Municipalité St-Ferdinand	Projet terrain Balle-molle	30 388 \$	37 985 \$
		416 289 \$	664 869 \$

Dans L'Érable, on cultive l'implication des communautés

D) MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET PROJETS STRUCTURANTS

Le soutien et le développement des équipements supralocaux et la mise en place de projets structurants permettant d'offrir un environnement favorisant la qualité de vie des citoyens tant au niveau des équipements disponibles que des services et activités dont peut bénéficier la population.

1. Projets structurants pour améliorer les milieux de vie

La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants à l'échelle locale, territoriale ou régionale (ayant des impacts sur le territoire de la MRC) permettent d'améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et récréotouristique.

Une nouvelle entente a été conclue avec Impact Emploi de L'Érable qui est un partenaire de la stratégie «On vise dans le 1000» dont la finalité est 2020. Le mandat confié à Impact Emploi est, entre autres, de réaliser des activités de prospection de citoyens pour les municipalités de la MRC, élaborer une stratégie afin d'accroître le nombre de stagiaires en entreprise, et organiser des visites de la MRC de L'Érable auprès des clientèles visées.

Le plan de prospection établi donne lieu à des résultats significatifs avec 98 migrations réussies dépassant l'objectif de 25f.

La MRC de L'Érable est particulièrement sensible au maintien des équipements supralocaux qui permettent aux résidents de profiter d'installations uniques sur le territoire. Ils représentent des infrastructures importantes. La MRC s'est de nouveau engagée pour une période de trois ans, à verser un montant de 20 000 \$ annuellement provenant du FDT, afin de soutenir le Mont Apic dans la poursuite de ses opérations et ainsi permettre à sa clientèle de pratiquer diverses activités.

L'an dernier, le montant réservé pour la visibilité à la sortie 228, a permis à la La MRC de mettre la région en évidence aux abords l'autoroute 20. La halte de cette sortie affiche en grosses lettres le mot «L'Érable» sur le panneau de la station-service procurant une belle visibilité à la région auprès des utilisateurs de l'autoroute. D'autres éléments mettent en valeur des attraits de la région de L'Érable tels que des petites palmes d'éoliennes et un panneau-réclame. Cet investissement est un moyen d'accentuer le positionnement de la MRC de L'Érable.

Au Centre-du-Québec

La MRC de L'Érable soutient également des projets structurants régionaux qui ont des impacts pour son territoire.

Le projet centricois ARTERRE a pris la relève du projet Banque de terres que la MRC de L'Érable avait intégré dans son offre de service. La MRC de L'Érable a tenu à maintenir ce service et une entente régionale de trois ans a été signée pour une somme de 19 975 \$. En 2018, deux locations pour cultures fourragères ont été signées de même qu'une entente exploratoire pré-transfert en bovin laitier. De plus, les agentes de maillage ont enregistré 26 offres qui pourraient séduire des aspirants-agriculteurs.

Ce service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires vise à faciliter l'établissement en agriculture, que ce soit par le démarrage ou la reprise d'une entreprise agricole.

La MRC de L'Érable a approuvé une implication financière de 25 230 \$ pour le projet «Notoriété Centre-du-Québec» issu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) qui se déroulera sur une période

de trois ans. Un comité a travaillé à élaborer une nouvelle image de marque du Centre-du-Québec qui s'intègre dans la stratégie de faire connaître la région. Également, un montant de 79 900 \$, pour une période de quatre ans, sera investi dans le projet «Pôle innovation».

Les artistes de la MRC de L'Érable peuvent compter sur l'appui de la MRC qui a convenu de participer à une entente de partenariat territorial avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et ce, pour un montant total de 30 000 \$.

De plus, afin de soutenir le développement de l'offre touristique du Centre-du-Québec, la MRC de L'Érable a réservé un montant de 90 000 \$. Cette aide qui sera répartie sur trois ans permettra à Tourisme Centre-du-Québec de promouvoir et de soutenir les entreprises touristiques dans le but de bonifier la qualité de l'industrie touristique.

Dans L'Érable, on cultive la complicité régionale

2. Mise en oeuvre d'ententes sectorielles

Deux ententes sectorielles ont été conclues au cours de la dernière année. Elles impliquent les cinq MRC du Centre-du-Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; d'autres partenaires peuvent se joindre à des ententes.

Titre	Ministère et partenaires	Date début	Date fin	Montant engagé	Montant versé	Valeur de l'entente
Concertation régionale	- MAMOT - 5 MRC - Table des MRC	01/04/2018	31/12/2021	20 974 \$	6 996.13 \$	450 000 \$
Bioalimentaire	- MAPAQ - MAMOT - Fédération UPA Centre-du-Qc - 5 MRC	01/04/2018	31/03/2021	14 982 \$	0.00 \$	270 000\$

L'entente de concertation régionale vise à mettre sur pied une démarche et des activités pour soutenir la mise en oeuvre des priorités régionales de développement du Centre-du-Québec. Les objectifs sont, entre autres, de stimuler l'élaboration de projets mobilisateurs dans une approche de codéveloppement et favoriser la mise en oeuvre d'actions structurantes innovatrices qui répondent aux priorités régionales en mobilisant les acteurs du milieu. En plus de son implication financière, la MRC de L'Érable s'est engagée à y consacrer des ressources humaines et matérielles pour une somme annuelle de 7 984.87 \$.

L'entente en lien avec le développement du secteur bioalimentaire favorise, entre autres, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan de développement régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire et le soutien à des projets mobilisateurs prioritaires qui répondent aux enjeux identifiés.

Dans L'Érable, on cultive des stratégies de développement

3. Écosystème

La démarche en écosystème s'est poursuivie et implique 18 leaders, dont plusieurs entreprises. Les acteurs du milieu collaborent dans le but de mettre en oeuvre des projets structurants apportant un dynamisme profitable pour les entreprises et l'ensemble du territoire.

Les entreprises du secteur métallique se sont regroupées afin d'identifier et développer un projet qui impliquerait au moins deux acteurs de l'écosystème. Ainsi, les entreprises et la commission scolaire ont collaboré à la mise en place d'un nouveau programme de formation en alternance travail-études pour le cours de soudage-montage du Centre de formation professionnelle André Morissette de Plessisville.

D'autre part, les responsables des ressources humaines d'une quinzaine d'entreprises ont formé un comité afin d'identifier leurs enjeux liés à la main-d'œuvre. Il est ressorti différentes actions à développer :

- stratégie marketing concertée des entreprises pour l'attraction de nouveaux travailleurs
- offre de logements pour les nouveaux travailleurs
- transport collectif pour les travailleurs
- l'après 17 h pour les immigrants
- conscientisation des élus des problématiques vécues par les entreprises
- sensibilisation des centrales syndicales concernant l'arrivée de travailleurs étrangers

Le «processus d'écosystème» est développé par la MRC de L'Érable dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire, contrer la baisse démographique, la pénurie de main-d'oeuvre et maintenir les services à la population. La particularité du projet écosystème est de réunir les entrepreneurs et les autres acteurs socio-économiques autour d'enjeux et de solutions communes.

Dans L'Érable, on cultive l'interaction entre les secteurs

3. BILAN FINANCIER

Une enveloppe budgétaire de 945 054 \$ a été allouée à la MRC de L'Érable pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018. La contribution du ministère représente la somme de 3 675 725 \$ pour les quatre dernières années.

BILAN DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Au 31 mars 2019

SOURCES DE REVENUS:

Part provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2018-2019)	945 563 \$	
Intérêts générés	196 \$	
Résiduel FDT 2017-2018	388 082 \$	
Total des revenus:		1 333 841 \$

DÉPENSES:

Montants versés pour les projets retenus	766 039 \$	
Total des dépenses:		766 039 \$
Solde du fonds au 31 mars 2019:		567 802 \$

4. Conclusion

Le Fonds de développement des territoires a permis de soutenir les priorités d'intervention identifiées par le conseil de la MRC et de réaliser des actions en lien avec ces dernières. Des actions se poursuivent de façon continue, d'autres sont en voie de réalisation alors que certaines sont conclues.

Ce fonds a donc permis de poursuivre les activités de développement économique, d'aménagement du territoire et de soutenir les projets structurants de la communauté afin de dynamiser notre territoire.